

MAÎTRISER LES PROCESSUS DE MESURE – Réf. ME31

DE L'ANALYSE DU BESOIN À L'AMÉLIORATION CONTINUE

Avis de nos clients : satisfaits ou très satisfaits : 92 % | utilité de la formation : 92% (calculs réalisés sur la base des sessions dispensées en 2024)



OBJECTIFS

Utiliser les méthodes et outils pratiques nécessaires pour garantir la fiabilité des résultats de mesures

Optimiser les processus de mesure conformément aux exigences des normes pour le management de la qualité (ISO 9001 - ISO/CEI 17025 - ISO 10012)



LES AVANTAGES

Pédagogie participative

Large public, pas de prérequis nécessaire

Contenu complet, tous les sujets essentiels à la métrologie d'entreprise sont abordés



INTERVENANT(S)

Chaque formation fait intervenir un spécialiste ou un expert des différents domaines abordés pendant la formation

Parmi eux :

- **Carole BEAULIEU**
Expert en métrologie générale

Responsable pédagogique de la formation :

Carole BEAULIEU

Public :

Ingénieurs et techniciens qui

- ont une responsabilité dans la fonction métrologie de l'organisme
- choisissent les équipements, font des mesures, des étalonnages, des vérifications ou des opérations de suivi
- définissent les intervalles de surveillance des instruments de mesure
- gèrent les parcs d'instruments
- prescrivent les étalonnages et vérifications à réaliser
- dialoguent avec les clients et les fournisseurs

Niveau requis :

- Aucun prérequis obligatoire

Moyens pédagogiques et techniques :

- Exposé (présentation PowerPoint)
- Temps d'échanges avec l'intervenant
- La norme ISO 10012 est fournie avec le support de formation (en inter)
- Évaluation du stage
- Les participants sont invités à se munir d'une calculatrice
- [Vidéos](#) à votre disposition : Initiation aux statistiques pour la métrologie et Calculer les dérivées
- Les participants sont invités à se munir d'un smartphone, une tablette ou un ordinateur dans la mesure du possible

Modalités d'évaluation :

- QCM comparatif en début et fin de formation
- Un questionnaire d'évaluation de la satisfaction du client est remis en fin de stage

Modes de formation :

- Inter-entreprises : oui
- Intra-entreprise : oui

Modalités pédagogiques :

- Présentiel : oui
- Classe virtuelle : non
- E-learning : non
- Blended learning : non

MAÎTRISER LES PROCESSUS DE MESURE – Réf. ME31

DE L'ANALYSE DU BESOIN À L'AMÉLIORATION CONTINUE



PROGRAMME

Jour 1

Identifier le besoin de mesure, « l'exigence métrologique »

- Définition du besoin de mesure et exigences métrologiques
- Spécification et tolérance

Concevoir le processus de mesure

- Objectif métrologique
- La traçabilité du résultat de mesure
- La chaîne du raccordement aux étalons, les unités SI
- Vocabulaire et rappels : mesurande, erreurs, étalonnage, vérification, répétabilité, reproductibilité, ...
- L'évaluation de l'incertitude de mesure suivant la méthode en quatre étapes du GUM
- Méthodes alternatives
- L'incertitude cible : cohérence métrologique et processus itératif

Jour 2

Mettre en œuvre les ressources et réaliser le processus de mesure

- Exigences
- Ressources techniques : confirmation métrologique des équipements, fournisseurs, environnement
- Ressources humaines : compétences et responsabilités
- Ressources liées à l'information : documentation, procédures, enregistrements, ...
- De l'expression du besoin à la réalisation du processus : synthèse de la démarche
- Qualification du processus de mesure : notion de capacité

Exploiter le processus de mesure

- Exigences
- Gestion des équipements : intervalles de confirmation métrologique, opérations de surveillance, ajustage, fiche de vie
- Gestion de l'information

Évaluer et améliorer le processus de mesure

- Exigences
- Indicateurs
- Efficience

Jour 3

Exercice pratique sous forme de travaux dirigés

- Mise en place du processus pour la caractérisation et la vérification d'une enceinte thermique selon les textes normatifs : construction du processus, choix des ressources, réalisation et discussions

Évaluation du stage et conclusions

MAÎTRISER LES PROCESSUS DE MESURE – Réf. ME31

DE L'ANALYSE DU BESOIN À L'AMÉLIORATION CONTINUE



SESSION(S) PLANIFIÉE(S)

Consulter le calendrier des sessions de formations : [Calendrier](#)

Partenaire : /

Nature de la formation (article L6313-1) : L'action suivie est une action de formation.

Modalités et délais d'accès : Après retour de la convention signée, vous bénéficiez du délai de rétractation légal de 10 jours.

Pour les prestations intra-entreprise, le délai à prévoir pour la réalisation de la prestation est en moyenne de 2 à 3 mois et dépend de la nature de la demande.

Pour une information complète, consultez les [conditions particulières et modalités pratiques](#) des formations LNE.

Venir au LNE : [Coordonnées et plans d'accès](#) à nos différents sites.

Accompagnement des personnes en situation de handicap : La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin, merci de contacter en amont le référent handicap au 01 30 69 12 31 / referent.handicap@lne.fr, afin que nous étudions ensemble les ajustements nécessaires à la réalisation de la formation.

Contact : LNE / 01 40 43 37 35 / formation_admin@lne.fr / www.lne.fr